

de ces aménagements ont été loués de nouveau à la ville en 1969.

En outre, le gouvernement du Canada s'est entendu avec celui de la province du Québec en vue de différer de 1969 à 1972 le paiement des sommes dues au Canada en fonction de la participation de la province à la résorption du déficit de l'Expo. Cette prorogation a pour objet de permettre à la province de garantir son aide à la Ville de Montréal si d'aventure l'exploitation de Terre des Hommes se soldait par un déficit en 1969.

[Français]

QUESTION RELATIVE AU NOMBRE DE TOURISTES AMÉRICAINS QUI ONT VISITÉ LE QUÉBEC ET L'ONTARIO

Question n° 2266—M. Beaudoin:

1. Combien de touristes américains ont visité respectivement les provinces de l'Ontario et du Québec pendant chacune des années 1964, 1965, 1966, 1967 et 1968?

2. A combien le gouvernement estime-t-il les sommes dépensées dans chacune des provinces de l'Ontario et du Québec par ces touristes américains durant chacune de ces années?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): 1 et 2.—Voir tableau ci-joint.

Nombre et dépenses des visiteurs américains en Ontario et au Québec entre 1964 et 1968 inclusivement.

	Québec		Ontario	
	Voyageurs entrés	Dépenses milliers \$	Voyageurs entrés	Dépenses milliers \$
1964	2,832,000	91	22,303,000	333
1965	2,946,000	106	23,235,000	376
1966	3,018,000	113	24,043,000	409
1967	7,533,000	388	23,944,000	529
1968	4,769,000	—	20,692,000	—

NOTA: Ces données sont fondées sur le nombre de voyageurs entrés par les bureaux d'entrée de la province. Normalement, quel que 60 p. 100 des voyageurs entrent et repartent le même jour. Les données sur les dépenses sont fondées sur la province d'entrée et ne sont pas nécessairement représentatives des dépenses par province de destination.

—Chiffre indisponible

[Traduction]

LES DÉPENSES MILITAIRES

Question n° 2305—M. Forrestall:

Combien d'argent le ministère de la Défense nationale a-t-il dépensé, sauf pour la Gendarmerie royale, au cours de chacune des trois dernières années dans a) l'agglomération de Halifax-Dartmouth, b) à la base de Greenwood, c) à la base de Cornwallis, d) dans les autres bases pour les postes suivants (i) traitements et salaires des civils, (ii) allocations versées aux civils, (iii) solde des membres des forces armées (sauf les policiers de la GRC), (iv) allocations versées aux membres des Forces armées, (v) cotisations aux régimes de retraite, (vi) frais de voyage et allocations de permutation, (vii) transport de marchandises par train, par camion et par le service des messageries, (viii) service postal, (ix) téléphone, (x) télégraphe, (xi) autres services de communications, (xii) publication de rapports du ministère et d'autres documents spéciaux, (xiii) pièces d'exposition, publicité, radiodiffusion et étalages, (xiv) services professionnels et autres services de spécialistes de l'extérieur, (xv) location d'édifices et de terrains, (xvi) location de bureaux, (xvii) frais de réparation et d'entretien du matériel, (xviii) fournitures et matériel de bureau, (xix) approvisionnements et fournitures, (xx) services municipaux et d'utilité publique, (xxi) construction ou acquisition d'immeubles et travaux afférents, y compris les terrains, (xxii) construction ou acquisition de matériel, (xxiii) subventions aux associations de tir, (xxiv) subvention aux associations auxiliaires de l'armée, (xxv) combustible pour le chauffage, la cuisine et les génératrices de courant, (xxvi) vêtements et équipement personnel, (xxvii) matériel dentaire, (xxviii) essence et lubrifiants pour navires, avions et matériel mobile de soutien, (xxix) provisions de bouche, (xxx) fournitures sanitaires, (xxxi) magasins des casernes, des hôpitaux ou des camps, (xxxii) fournitures et approvisionnements divers, (xxxiii) somme totale dépensée en Nouvelle-Écosse, (xxxiv) somme totale dépensée à chacun des endroits a), b), c) et d)?

M. David Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Le ministère ne maintient pas de données lui permettant de vous fournir les renseignements que vous demandez concernant les dépenses relatives à la défense dans les secteurs susmentionnés, et ne possède pas le personnel spécialisé requis pour entreprendre la tâche de recueillir de tels renseignements. Cependant, en se fondant sur les chèques que le gouvernement fédéral a distribués en Nouvelle-Écosse, le ministère estime qu'il a dépensé les sommes suivantes dans cette province:

	1965-1966	1966-1967	1967-1968
	\$	\$	\$
Traitement et indemnités du personnel civil	26,960,571	27,605,215	29,063,822
Solde et indemnités du personnel militaire	70,514,211	75,830,128	82,813,844
Frais de voyage et de transport	3,577,063	2,669,249	2,343,464
Pensions et gratifications	4,020,291	5,270,628	5,058,726
Fournisseurs, y compris les coûts de construction et d'exploitation	37,464,982	36,321,625	25,733,475
TOTAL	142,537,118	147,696,845	145,013,331

[L'hon. M. Pepin.]